

LETTRE DES AMIS n° 141

* DATES À RETENIR

1) **Samedi 8 mars** prochain, à **10 heures précises**, aux Archives départementales, première conférence de Monsieur **Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire du Patrimoine, Président d'honneur de notre Association.

Thème abordé : « **Un enjeu majeur pour l'Europe au XIIe siècle : la domination de la Méditerranée Occidentale. Toulouse ou Barcelone ?** ».

2) **Samedi 15 mars**, à **10 heures précises**, aux Archives départementales, deuxième conférence de Monsieur **Pierre Gérard** consacrée au même thème.

3) **Mardi 18 mars**, à partir de 19 heures, **dîner-débat** organisé dans les Salons de la Brasserie des Arcades, 14, place du Capitole à Toulouse.

Le débat sera animé par **Monsieur l'abbé Georges Passerat**, Professeur à l'Institut Catholique de Toulouse, éminent spécialiste de langue et de culture occitanes.

Thème du débat : « **Les troubadours : un art d'aimer, un art de vivre en Occitanie** ».

Inscrivez-vous, sans tarder (utilisez pour cela le bulletin d'inscription qui figure à la fin de la lettre).

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



* REMERCIEMENTS

Le **Président**, le **Bureau**, le **Conseil d'Administration** de notre Association remercient bien vivement notre ami **Jean Rousseau** qui nous a présenté au Centre culturel de l'Aérospatiale à Toulouse, le samedi 11 janvier dernier, la magnifique exposition qu'il a réalisée, consacrée à « **l'Archéologie vue du ciel : du Lauragais à la vallée de la Lèze** ».

Nous avons pu découvrir grâce aux nombreuses et remarquables photos aériennes en couleur que notre ami a lui-même réalisées, la richesse et la variété des structures villageoises (salvetats, castelnaux, bastides, villages ecclésiiaux...) mais aussi repérer les traces d'habitats isolés de toutes les époques difficilement repérables en prospection au sol.

Il faut féliciter M. **Rousseau** pour ce travail de grande qualité et souhaiter que l'exposition connaisse tout le succès qu'elle mérite.

* VIENT DE PARAÎTRE

Grâce à la diligence de notre ami, **Gilbert Imbert**, chargé des publications au sein de notre Association, la collection « Mémoires des Pays d'Oc » vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage intitulé « *La violette de Toulouse ou la culture d'un emblème* » dont l'auteur est notre amie, Mme **Aline Richou-Canova**.

Si vous souhaitez vous procurer cet ouvrage dont la **présentation figure sur la feuille** accompagnant la lettre, il vous suffit de remplir le **bon de commande** et de nous le retourner **accompagné du titre de paiement**.

Signalons que l'ouvrage vient de paraître et qu'il est d'ores et déjà disponible.

* LES AMIS ET LA TOILE

Nous avons présenté, ici même, une brève introduction à la « Toile d'Araignée Mondiale », le « World Wide Web » de nos amis anglo-saxons. Il était alors question de demander à nos collègues professeurs d'Histoire-Géographie de l'Académie de Toulouse de nous héberger sur leur serveur.

Depuis, les choses ont évolué, les fournisseurs d'accès ont mis à la disposition de leurs abonnés des espaces pour ranger leurs « pages WEB », ... Bref, **les Amis des Archives de la Haute-Garonne ont maintenant leur propre site Internet**.

Qu'y trouve-t-on ?

Tout d'abord, une page d'accueil donnant une courte présentation de notre Association et permettant de se déplacer vers les autres pages :

- Les rendez-vous, qui donnent le calendrier de nos rencontres ;
- Petite Bibliothèque, table, non exhaustive des titres parus dans nos livraisons mensuelles ;
- Mémoires des Pays d'Oc, catalogue des parutions de cette série ;
- Avis de Recherche, qui pose au monde entier les questions de notre lettre mensuelle ;
- Les Sites à Visiter, liens vers d'autres pages qui peuvent intéresser nos membres.

Mais plutôt que d'essayer de décrire tout cela, nous préférons vous donner l'adresse à laquelle vous pouvez vous connecter (du moins pour ceux qui sont équipés) :

http://ourworld.compuserve.com/homepages/Christian_Humbert_4

Bien sûr ce n'est pas simple, la loi de l'Internet est dure et on ne choisit pas toujours son adresse, mais telle qu'elle est, diffusez là autour de vous et bientôt les « Amis des Archives de la Haute-Garonne » et avec eux nos si riches Archives seront connus dans le monde entier !

Christian HUMBERT

*** LES TRAVAUX DES AMIS**

1) Un de nos amis nous ayant demandé où l'on peut consulter les ouvrages présentés dans la « Lettre des Amis » du mois dernier : « l'Histoire des 3 églises de Castanet-Tolosan » ainsi que « Il était une fois Vasiège » et « l'histoire de Montlaur-St-Lauthier », je signale qu'ils ont été remis à la Bibliothèque des Archives départementales où ils pourront, d'ici quelque temps, être consultés.

Par ailleurs, Mme **Odette Bedos**, auteur de l'ouvrage consacré à l'« Histoire de Montlaur-Saint-Lauthier » m'informe qu'un certain nombre d'exemplaires de son ouvrage ont été déposés à la Mairie de Montlaur où on peut se les procurer.

2) Le n° 3 de la Revue de l'Association « **Histoire et Traditions carbonnaises** » vient de paraître. Au sommaire, nous relevons de nombreux et fort intéressants articles notamment ceux de nos amis **Jean Faragou** et **André Lagarde**, responsables de l'édition de la Revue.

Indiquons qu'un exemplaire de cette revue tout à fait remarquable aussi bien en ce qui concerne le contenu que la présentation a été déposé par nos soins à la Bibliothèque des Archives de la Haute-Garonne où il peut être consulté.

3) « Recettes et médications populaires au XVIIIe siècle »

Savoureuse compilation de recettes populaires glanées en France et en Europe au milieu du XVIIIe siècle. Certaines peuvent faire sourire aujourd'hui. Si le recours fréquent à la magie peut surprendre, le bon sens n'est pourtant jamais absent. **Pierre Paris**, l'auteur, était sans aucun doute un esprit curieux et inventif. Il n'hésitait pas à expérimenter sur lui et sa famille le fruit de ses recherches. Persuadé que son apport était d'un intérêt universel il désirait le publier.

Avec plus de deux siècles de retard, les Amis des Archives du Tarn-et-Garonne viennent d'exaucer son vœu.

On peut se procurer cet ouvrage, vendu au prix de 80 F, auprès de l'Association des Amis des Archives du Tarn-et-Garonne 14, avenue du 10^e Dragons 82000 Montauban.

* POUR INFORMATION

1) Le dimanche 27 avril prochain de 10 h à 19 h l'Exposition « *Bastides du Nord-Est toulousain* » sera présentée dans la Salle des fêtes de Labastide-Saint-Sernin*.

Organisée par l'Association ECLA (Expression-Culture-Loisirs-Arts), sous la responsabilité de notre ami, **Alain Guédon**, cette manifestation culturelle donnera l'occasion à plusieurs de nos amis historiens et archéologues locaux de présenter un certain nombre de communications.

Ainsi, **M. et Mme Falco** feront le point sur les recherches qu'ils ont entreprises sur le site du **Prieuré de Pinel**, à Villariès. **M. Alain Guédon** présentera son ouvrage « *Labastide-Saint-Sernin, bastide méconnue* ».

Les **Amis des Archives de la Haute-Garonne** mettront à la disposition du public leurs dernières publications.

Signalons qu'on pourra, par ailleurs, se procurer des reproductions de plans, de cartes postales anciennes concernant la région et découvrir par la même occasion une exposition consacré au « **fer forgé dans la vie rurale** ».

Les **Amis des Archives de la Haute-Garonne** sont très cordialement invités à participer à cette manifestation, riche et vivante, qui promet d'être particulièrement intéressante.

2) Nos amis ariégeois me prient de vous signaler la sortie de l'ouvrage de **Pierre Lucas** consacré à « *Dix siècles d'histoire de Lézat-sur-Lèze* ».

Cet ouvrage, vendu au prix de 220 F + 25 F de frais de port, est disponible à la Mairie de Lézat-sur-Lèze 09210 où il peut être commandé.

3) Notre ami, **Pierre Léoutre**, vient de terminer un relevé systématique des **cotes de documents** concernant le quartier **Saint-Cyprien** de Toulouse se trouvant aux **Archives municipales de Toulouse**. Si vous effectuez des recherches sur ce quartier et que vous soyez intéressé par ce relevé, il pourra vous être communiqué. Pour cela, écrivez-nous.

* Labastide-Saint-Sernin qui appartient au canton de Fronton est situé dans la vallée du Girou, à une vingtaine de km au Nord de Toulouse.

4) Conférences organisées par le Musée Saint-Raymond et les Amis du Musée Saint-Raymond.

- Jeudi 24 février, à 17 h 30 : « *Rôle et usage de la monnaie sous l'Empire romain* ». Intervenant : Jean-Pierre Bost, Professeur à l'Université de Bordeaux III.

- Jeudi 20 mars, à 17 h 30 : « *Urbanisme et pensée romaine* ». Intervenant : Louis Valensi, Inspecteur général de l'Education nationale, ancien conservateur des Musées de France.

- Samedi 22 mars, à 16 h : « *Saint Augustin (354-430 ap. J.C.) : de la Carthage romaine à la Cité de Dieu* ». Intervenant : Christine Delaplace, Maître de conférences en histoire ancienne à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Toutes ces conférences se déroulent **salle du Sénéchal**, 17, rue de Rémusat.

* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

Commingeois, vous avez la parole !

La restauration du moulin du Commandeur de Boudrac à Vieuzos ou les maîtres-meuliers de la vallée d'Aure

Après la publication de M. Gilbert Loubès⁽¹⁾ complétée par Robert Molis, en ce qui concerne les carrières de Blajan, nous pouvons apporter quelques éléments permettant une meilleure connaissance de la profession de maître-meulier et ajouter quelques détails sur l'approvisionnement des meules qui équipaient les moulins du Magnoac, à la fin du Moyen Age, ou tout au début de l'Ancien Régime.

Ces précisions sont énoncées dans un acte conservé dans le fonds de Malte des Archives de la Haute-Garonne, acte concernant le moulin seigneurial de Vieuzos qui appartenait encore à la Chambre prieurale de Boudrac, au début du XVI^e siècle. Ce texte qui fait état de la restauration du moulin affiévé à Johan Boé de « Sarinhac »⁽²⁾ est un rapport chiffré et chronologique dû au notaire de Castelnau où apparaissent trois opérations bien distinctes :

- I. - *Achat des meules et leur façon ;*
- II. - *Transport de la « fabrique » jusqu'au moulin ;*
- III. - *Reconstruction de la digue.*

(1) G. Loubès : « Les meules de Larroque-Engalin », *B.S.A.G.*, 4^e trimestre 1983.
R. Molis : « Notule sur les meules de Blajan », *B.S.A.G.*, 3^e trimestre 1984.

(2) Il s'agit ici de Sariac, près Castelnau-Magnoac.

I. - *Le façonnage et la mise en place des meules :*

Le « *Mestre* » qui a vendu les meules au fermier (*arrendè*) semble terminer son travail après livraison, donc après leur mise en place : remarquons que le montant du transport précède celui de son intervention. Il est dit qu'il les assemble après les avoir cerclées « *cerclar, acotrar et assoliar* » et procède à leur réglage ensuite, « *jusque a de moler* ». Donc le maître-meulier serait venu à Vieuzos parachever son ouvrage, peut-être effectue-t-il encore le piquage qui est un travail de « spécialiste »⁽³⁾ après contrôle des andilhes⁽⁴⁾. Relevons au passage l'achat et pose d'un verrou neuf ; selon la coutume le moulin est interdit et sa porte verrouillée, le temps d'une mouture.

II. - *Le transport*

Nous ne connaissons pas suffisamment la région de Larroque-Firmacon et ignorons donc si le char à train-avant mobile y était utilisé, avant modernisation de l'agriculture. Par contre, nous savons qu'il était inconnu en Astarac oriental, Savès et pays rieumoïs, où circulaient les longues charrettes à deux roues, absentes du Magnoac et Lannemezan, du moins depuis le XVIII^e siècle⁽⁵⁾. Ceci justifierait l'achat d'un char à 4 roues⁽⁶⁾ destiné au transport des meules, indispensable à semblable entreprise ; le poids du chargement aurait par trop pesé sur le col de l'attelage, pendant un aussi long trajet.

Pour ce qui est de Vieuzos, il apparaît que les carrières nébouzanaïses ont été délaissées au bénéfice d'Hèches, en vallée d'Aure. La qualité de la pierre n'est certainement pas étrangère à cette préférence. De plus, de Vieuzos à Hèches, le parcours est direct : poutges du Lannemezan, vallée de la Neste, l'itinéraire ne présente aucune difficulté, alors qu'il aurait fallu emprunter les chemins « traversiers » coupant les vallées de la Baïse, de la Solle, du Gers et de la Gimone pour se rendre à Boulogne et Blajan avec tous les inconvénients liés aux escalades et descentes des serres qui dominent ces rivières.

II. - *Réparation de la « pachère »*

Des troncs de chênes (*casses*) assemblés et liés entre eux constituent l'ouvrage ainsi réalisé (*fustar, stacar et solibrar*). Vient ensuite un colmatage de paille (... *a crompat dus cars de palha necessarias à la réparation de lad. pachèra...*). La restauration de la pachère est un assez long travail, puisque on ne compte pas moins d'une trentaine de journées de travail compte non tenu des charrois de bois et autres matériaux.

(3) Dans les années 50, il y avait encore une famille qui exerçait ce métier, à Montgaillards (Canton de Boulogne-sur-Gesse) et qui venait en Magnoac, piquer les meules.

(4) Pour tout ce qui a trait à la technologie des moulins, lire G. Puyau : « Les Moulins de la Basse-Neste, des Baronnie et du Lannemezan aux XVII^e et XVIII^e siècles », (*R.C.* 1978-79).

(5) Un procès fait au XVIII^e par le seigneur de Cardeilhac aux habitants du village pour prélèvement abusif de bois destiné à la fabrication d'« instruments aratoires » décrit les chars et les pièces dont ils sont constitués : « encouanes, cansets, échelles, fourche, etc ». - Aucune différence avec ceux qui existent encore.

(6) G. Loubès, v. *supra* : Char acheté à Gondrin.

L'arrêt du moulin et le manque à gagner du meunier et du fermier qui en résulte motivent cette mobilisation, les « *bégades* » perdues devant être soustraites de leur contrat. Ce temps perdu, c'est surtout de l'*eau perdue* : il faut se souvenir du faible débit des cours dont il est ici question, avant que la Neste vint les alimenter il y a moins d'un siècle. L'eau libérée par les moulins d'amont pouvait mettre des jours à remplir le « *bouquè* » des moulins en aval, réservoir contenu entre la pachère et le mur de retenue sur lequel le bâtiment était construit ou adossé.

Les comptes du prieuré de La Teste et l'acte du notaire Couget pour Vieuzos.

L'administrateur du prieuré dit avoir dépensé 10 écus pour les meules du moulin de Gauge, en 1496⁽⁷⁾. Cinquante années plus tard, le commandeur de Boudrac déboursait 9 écus, et 9 sous de transport pour celles du moulin de Vieuzos, plus quelques frais de mise en place et cerclage. On reste donc dans les normes, mais il est à retenir que la pierre de Blajan, qui s'usait très rapidement, comme le dit M. Gilbert Loubès, ne pouvait être comparée à celle qui équipait le moulin de Vieuzos⁽⁸⁾. R. Molis, qui connaît fort bien le Nébouzan a situé la « *peyrère* » de Blajan d'où ces pierres étaient extraites avant que l'on y taille des meules. Il convient de se montrer très prudent quand on n'a pas son expérience et de ne pas toujours se fier à la toponymie : l'endroit où je suis né s'appelait « *la Carrère* » étymologie transparente s'il en est. Après réfection du cadastre, les « *agrimenseurs* » de l'an (presque) 2000 en ont fait « *La Carrière* », barbarisme déjà vainqueur du terme d'origine, même chez les autochtones...

Pièces justificatives

H.M.T. 346 / I COMMANDERIE DE BOUDRAC

Membre de Vieuzos :

Réparations effectuées au moulin du commandeur (mai 1527)

Seguensen (1) las reparations necessarias feytas au molin de Vieusos en lo país de Manhoac et en la pachèra deudit molin appartenent a Noble Mossen lo comandari de Bodrac, lasqualas reparations sont estadas feytas l'an présent mil cinq cens xxvii et en lo més de may darrèroment passat per Johan Boé marchant et habitant deù loc de Sarinhac en lo dit país de Manhoac como arrendè deudit molin don sont fiùs, cens, autras oblias et autras dreyts et esmolumens apartenens audit comandari de Bodrac en lodit loc de Vieusos et sas apartenensas, loqual Johan Boè arrendè susdit, Domenge Barta, molinè deudit molin, l'an susdit et lo quart journ deù més de jung en lodit loc de Vieusos, en presentia de my notary et testimonis inscriutz, presens et assestens : domenge de Peyrega-Barbe, johan de Galard et Domenge de Peyrega cousols deudit loc de Vieusos an balhada déclaration et an jurat sus los quatra sants évangelistas de

⁽⁷⁾ G. Loubès, v. *supra* : pp. 424-425.

⁽⁸⁾ Le moulin des hospitaliers de Vieuzos était sur la Baïse, au lieu-dit « Gaillot » non loin de l'actuel château du Haget, leur église située à Saint-Arroman, devenu « Sentarma » était en ruines en 1680 (A.D.H.G. H.M. 416). Cette église avait fait l'objet d'un litige entre l'archevêque d'Auch et R. G. de Benque, commandeur en 1300. Excommunié, il fut remis dans ses droits par une bulle de Boniface VIII (erreur dans l'inventaire général de Malte qui date cette bulle de 1323 (A.D.H.G. H.M.T. 346). Dans l'acte de « Dominicus de Cogeto » apparaissent en qualité de témoins Peyréga, Faget et Duplan, patronymes existant toujours à Vieuzos et Cizos.

liù que contenen véritat et que els an feyts ho feytas fer lasditas réparations tant en lodit molin que en la gaù et pachéra deudit molin et que lasditas réparations costant las causas et somas seguentas :

— *Et premierament lodit Johan Boè, arrendè deudit molin et de tot lodit loc de Vieusos appartenen a Mossen lo comandari de Bodrac a cromptadas duas molas nabas per lodit molin de Vieusos a causa que las molas que eran en lodit molin eran bielhas, rompeudas et gastadas, tament que no podian moler lo gran que lon portaba a moler en lod. molin.*

Et an costat lasd. molas de prima croma Naù scuts petits
Item plus a despensat per anar las sercar deud. loc de Feches aupres de la val de Aura
lasd. molas et a costat tant en anan quen retour et portar lasd. molas.. IX Ss bous
Item plus a feyt fer ung grand sercle de fer per serclar lasd. molas et costa lod cercle
tant lo fer que las obras deu mestre que la feyt..... VIII Ss IIII ard.

Item plus a pagat aud. mestre per fer acotrar et assoliar lasd. molas plus lod Johan
Boe a pagat per las andilhas per los picz et autres ferrements et totas causas la somma
de..... IX Ss IIII ardis

Item a cromptat un pam de fer ab claù per de barrar et obrir lod. molin que costa lo
tot..... IX ardis

Item plus loguec la primera bégada ho lo premier jorn que foc trabalhar a la
réparation de la pachéra deud. molin XVIISs bous
que costan tant en loguer que las despensas.

Item plus a despensat lod. johan Boè que croma en duas bégadas dus casses de
Guilhem deu Plas de Vieusos per la réparation en lad. pachéra per fer fustar ramar
stacar et autres obratges et lo ung deusd. casses a costat XII Ss et lautre XIII Ss bous et
II ardis la soma..... I scut VIIs II ard.

Item plus a despensat que a pagat de Peyroton Couret habitant de Vieusos per los jorns
que a vacat ab son car et ab sous boueus a carreyar las fustas ramas et estacar audit
molin per fer la réparation la soma de..... XVI S I d

Item plus a despensat que loguec un autre jorn en lo mes de may IX homes per la
réparation de la pachèta et lo costec tant de loguès que despensa..... X S.b I ard.

Item plus a despensat que loguec un autre jorn en lod. mes de may XII homes estant deu
loc de Mont de Starac en solamen la réparation de la pachéra et los a pagat de totas
causas..... IX S.b.

Item plus a despensat que loguec un autre jorn en lod. mes de may VI homes per obrar
et solibrar la réparation de lad. pachéra VIII ardis ab tant que sen fessen la despensa
et monta losd. VI jornaüs la soma de..... VIII Ss B.

Item plus a despensat lod. Johan Boé que a cromptatz dus cars de pailha nécessaires a
la réparation de lad. pachéra..... VI Ss b.

Item plus a despensat que loguec Domenge Barta molinè deud. molin per tocar lasd. stacas en lad. pachèra estan en laygue..... XII Ss b.

Item plus lod. Johan Boe a despensat per finir et acabar la réparation de lad. pachèra que lo costara tant loguès de homès et despensas que losd. baile et cossols de Vieusos stimant a..... XIII Ss II ard

Item plus a causa de la fractura et deffects de lad. pachèra lod. molin de Vieusos a vacat et cessat de moler per lo temps de hoeyt jorns et lod bail et cossols et lod. molinè an stimat los interesses de lad. vacation audit Johan Boe per la mendra soma a ung sac de froment que baù communament en lod. pais a present com es notary... I Scut petit

Item plus a despensat per fer fe la visita de lasd. réparations aus baile cossos et autres estantz deud. doc de Vieusos et per lo que en vacat ab lo notari dessus scriut en fasent la presenta perquisition tant per lo disnar que a costat de totas causas VIII S. II ard

Item plus a despensat que a pagat a my notari de insignat deud. loc de Vieusos tant per ung jorn que yo ey bacat de la vila de Castelnau aud. loc de Vieusos per ausir losd. baile et cossos et autres personnatges dessus nomatz que pers criuer la prenseta inquisition..... XII S. II ard.

Que montan totas lasditas reperation : XX SCUTS XV SOLS IIII ARDITS

Guy-Pierre SOUVERVILLE

***À PROPOS DE L'AVIS DE RECHERCHE n° 99 concernant les ancêtres protestants Dechézeaux de M. Einar Thrapp-Olsen**

Voici ce que nous écrit notre ami **François Laval**.

Je n'ai malheureusement pas de lumières particulières sur la famille Dechézeaux pour aider sa descendance à retrouver ses racines. Il est tout à fait probable que le nom doit être lu : DE CHEZ EAUX (ou AULX) et dans le Midi on trouve aussi bien l'un que l'autre, encore que je ne trouve dans le dictionnaire des communes que les Eaux-Bonnes bien connu des Pyrénéens.

Par contre j'ai été vivement intéressé par l'histoire de cette famille au sujet de laquelle il peut être apporté un commentaire.

Il faut savoir, en effet, que les huguenots expatriés volontairement ou non ont presque tous été persuadés qu'ils reviendraient un jour, après que le Roi soit revenu à de meilleurs sentiments à leur égard. L'art. 39 de la Confession de Foi dite de La Rochelle (bien qu'elle ait été dressée en 1559 à Paris sous l'inspiration de Théodore de Bèze et de Calvin) affirme solennellement l'obéissance inconditionnelle au Prince. Et les guerres de Religion ont eu pour objet la reconnaissance d'une liberté qui a encore bien des difficultés à s'affirmer. Racisme pas mort ! De nombreuses familles aisées ont organisé leur émigration en laissant un membre sur place chargé de gérer les biens de tous, de

faire parvenir des fonds et d'écrire régulièrement, au-delà de la première génération ; nombreux même furent ceux qui firent leurs études à l'étranger et revinrent au pays. Tous ces phénomènes ont fait l'objet de communications au Colloque de Castres en juillet 1995 réuni sur le thème du « Refuge », avec des intervenants hollandais, allemand, danois, et israélite.

Ce désir de retour était tellement vif que certains regagnèrent la France à la première occasion. On connaît le cas d'un habitant de Lacaune (Tarn) parti au Brésil où il se maria vers 1740 qui revint en 1788 pour régulariser son mariage après l'Edit dit « de Tolérance »... et vivre au pays.

C'est dire que l'histoire de la famille Dechézeaux n'est pas unique mais exemplaire.

François LAVAL

*** RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 100**

Enquête sur les cadrans solaires de Haute-Garonne

Voici quelque temps, M. **Roger Magnard** et moi-même avons eu le privilège d'être accueillis au **château de Lacournaudric à L'Union** par l'actuelle propriétaire du château, Madame Bonnet. Grâce à elle, nous avons pu admirer le magnifique château du XVIII^e siècle au milieu d'un parc abondamment arboré et découvrir « **la chapelle domestique** » construite en 1781 par le maître des lieux de l'époque, Jacques de Gounon, conseiller du Roi, seigneur de Lacournaudric. Sur la façade de la chapelle nous avons découvert un splendide cadran solaire daté de 1788 avec l'inscription en latin :

VIVE LAETUS HORAE
LETHI MEMOR
VENIAM (HORA) QUA NECIS
MDCC L XXX VIII

Traduction proposée par un visiteur érudit : « Vis heureux en pensant à l'heure de l'oubli (de ta mort) car je viendrai à une heure que tu ignores » (1788).

Paroles remplies de sagesse comme on peut s'en rendre compte.

Roger MAGNARD et Gilbert FLOUTARD

Appel aux amis : signalez-nous les cadrans solaires que vous avez repérés. Par avance, merci !

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 101

Quel objet se cache sous la dénomination « **une paire de boulzedouyres** » ?

Merci à nos amis MM. **Dega**, **Demur**, **Lagarde** et **Latour** qui ont répondu à cette question en donnant tous la même réponse. Il s'agit d'après eux de soufflets de forge.

« Le terme boulzedouyres est la contraction de bourses d'ouïre. Les bourses étant des soufflets de forge et l'ouïre une peau de bouc préparée et cousue en forme d'ouïre, il s'agit donc de soufflets de forge en peau de bouc.

Les soufflets utilisés par les forgerons, les étameurs, les chaudronniers etc... étaient en général doubles : l'un se remplissant pendant que l'autre se vidait, ils envoyaient ainsi un souffle d'air continu sur le feu de la forge. Dans l'expression une paire de boulzedouyres il y a donc redondance, mais ne dit-on pas couramment une paire de lunettes, une paire de ciseaux, une paire de pantalons etc...

Références :

L. Boucoyran, *Dictionnaire des idiomes méridionaux*, Leipzig et Paris, 1898 (p. 225 et p. 978).

P. Cayla, *Dictionnaire des institutions, des coutumes et de la langue en usage dans quelque pays de Languedoc de 1535 à 1648*, Montpellier, 1964 (p. 101).

F. Mistral, *Dictionnaire Provençal-Français, Lou Tresor dóu Felibrige*, réimpression Aix-en-Provence, 1983 (p. 433 et p. 434).

L. Alibert, *Dictionnaire occitan-français*, Toulouse I.E.O., 1966

* AVIS DE RECHERCHE n° 102

Il existe, sur le territoire de la commune de Ramonville-Saint-Agne, une ancienne ferme, située dans la vallée de l'Hers, dénommée la « **ferme de Cinquante** »⁽¹⁾.

En 1979, cette ferme a été acquise par la municipalité de Ramonville qui a aménagé les terres en parc et jardins familiaux⁽²⁾, les bâtiments étant consacrés à diverses activités sociales et conviviales.

Qui pourrait nous dire pour quelle raison cette ferme est appelée « **Ferme de Cinquante** » ?

⁽¹⁾ La ferme de Cinquante figure sur la carte de Cassini (2e moitié du XVIIIe siècle).

⁽²⁾ On y trouve notamment les serres de la commune.

* AVIS DE RECHERCHE n° 103

Une de nos amies recherche différents documents sur la vie de :

1) Blaise Valentin BRANQUE né le 14 février 1769 à Montastruc-la-Conseillère (HG), mort le 13 décembre 1841 à Toulouse, 9, allées Bonaparte.

Il a eu la Légion d'honneur en octobre 1807. Il était Capitaine d'Infanterie.

Il a fait les campagnes des années 1792 et 1793, en Champagne.

Ans II, III, IV à l'armée d'Espagne. An VII, armée du Danube. Ans VIII et IX à l'armée d'Italie. Ans XI, XII, XIII au camp de Boulogne. Ans XIV, 1806 et 1807, à la Grande Armée.

1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, à l'armée d'Espagne.

2) Jean Pierre BRANQUE né le 20 septembre 1774 à Montastruc-la-Conseillère (HG), mort le 18 janvier 1866 à Toulouse, 10, rue Roquelaine.

Il a eu la Légion d'honneur en août 1809. Il était brigadier aux Chasseurs à cheval. Garde Impériale.

Il a fait les campagnes des années II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, XII, XIII, XIV, 1806, 1807, 1808 et 1809.

Il a reçu la médaille de Sainte-Hélène le 5 mai 1821 pour avoir servi durant la période de 1792 à 1815.

Il a eu deux fils : Blaise François né le 25 janvier 1837 et Valentin Bernard Barthélémy né le 29 février 1839.

* LE FONDEMENT DU FANATISME

Je remarque que la faction opposée aux Huguenots remontra fortement à la Reine *qu'il ne fallait point souffrir en France d'autre religion que la catholique, afin que comme il n'y a qu'un Dieu et qu'un Roi, il n'y eût aussi qu'une même foi et qu'une seule loi dans le Royaume.* On nous bat éternellement les oreilles de cette grande maxime encore aujourd'hui : il ne faut, dit-on, qu'un roi et qu'une loi dans un royaume. Mais il faut bien que ceux qui nous prônent incessamment ce lieu commun, n'en soient guère persuadés puisqu'ils s'efforcent de multiplier en Angleterre la multitude des religions, qu'ils disent qui y sont permises. Pourquoi y envoyer tant de missionnaires, et tant de moines déguisés en marquis pour y planter une religion différente de celle du roi, s'il faut qu'il n'y ait dans un royaume qu'une seule loi et qu'une seule foi ?

C'est, diront-ils, parce que nous sommes la bonne religion. Dites plutôt, parce que nous croyons être la vraie religion. Ainsi votre maxime se réduira à celle-ci : *il ne faut dans un royaume qu'une religion, et cette religion doit être celle que l'on croit la bonne.* Or, par cette maxime, comme je l'ai déjà remarqué plusieurs fois, la Hollande et l'Angleterre sont en droit d'exterminer tous les non conformistes ; le Turc de faire main basse dans tous ses Etats sur les chrétiens ; les Chinois, les Indiens, et les Japonais d'étouffer le christianisme dans sa naissance, et les anciens Romains ont très bien fait de persécuter l'Eglise, et ils ne sont blâmables que pour n'avoir pas eu ou l'adresse ou la rigueur nécessaire pour l'anéantir ; en un mot cette maxime autorise les abominations les plus effroyables...

... Il y a bien plus, si cette maxime est bonne, nous sommes en droit de conspirer en France contre la religion catholique, et les catholiques de conspirer en Angleterre contre la religion anglicane. Pourquoi ? Parce qu'il ne faut qu'une religion dans chaque pays, savoir celle qu'on croit être la bonne. Ainsi, pendant que le Romain dit en France, *il ne nous faut qu'une religion qui est la catholique, que je crois la vraie Eglise*, le protestant doit dire, *il ne nous faut qu'une religion qui est la réformée, que je crois la vraie Eglise*, et là-dessus ce sera à faire le qui-vive dans les rues, et à jouer de couteaux, pour voir qui aura plus tôt expédié l'autre religion. Nous le perdrons haut la main en France ; mais à leur tour nos ennemis le perdraient aussi hautement ailleurs. Si ces maximes avaient lieu, le monde ne serait pas tenable, il périrait bientôt nécessairement.

Pierre BAYLE (1647-1706)

Historien et critique né au Carla (Ariège) en 1647 mort à Rotterdam en 1706.

Son analyse des superstitions populaires (« *Pensées sur la comète* »)

et son « *Dictionnaire historique et critique* », paru en 1696-97,

annoncent l'esprit philosophique du XVIII^e siècle.

Texte communiqué par **Roger Ferra**

DÎNER-DÉBAT

« Les Troubadours : un art d'aimer et de vivre en Occitanie »

Dîner-débat organisé le **mardi 18 mars prochain**
dans les Salons de la « Brasserie des Arcades » (1^{er} étage)
14, place du Capitole
31000 TOULOUSE

Animé par Monsieur l'**abbé Georges Passerat**,
Professeur à l'Institut Catholique

*
* *

Programme

19 heures : Accueil - Apéritif
19 h 30 : Intervention du Conférencier
20 h 30 : Début du repas
au cours duquel vous pourrez poser par écrit vos questions
auxquelles le conférencier essaiera de répondre

*
* *

Inscrivez-vous sans tarder

Montant de l'inscription : **140 F**

Venez nombreux, avec vos amis
Même s'ils n'appartiennent pas à notre Association,
ils sont les bienvenus.

(Le nombre de place est limité à 100)

Menu proposé :

Apéritif d'accueil avec amuse-gueules

Entrée :

Pavé de loup avec sauce aux aïelles

Plat :

Rôti de veau et ses légumes

Dessert :

Nougat glacé

Vin et café compris

*

* *

Bulletin d'inscription à découper et à retourner à

l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne

11, bd Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse

Accompagné du chèque libellé à l'ordre de l'Association

avant le vendredi 14 mars

✂-----

Dîner-débat du mardi 18 mars

Nom - Prénom

Adresse précise

Téléphone (éventuellement)

Nombre de personnes assistant au dîner-débat :

Ci-joint le chèque de 140 F x = F

établi à l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne.

Date et signature :

Dernier délai d'inscription : vendredi 14 mars

(Les inscriptions seront closes quand le nombre de 100 convives sera atteint)